

Bureau d'Aide Juridictionnelle

1, quai de la Corse
75194 PARIS CEDEX 04
01.44.32.52.64

Numéro BAJ : 2001/020527
A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE
Section - Division : 1 - 08
Date de la demande : 28/06/2001
Avocat: Me VINSON

Monsieur LABORIE André
2 rue de la forge
31650 ORENS

DÉCISION DU BUREAU D'AIDE JURIDICTIONNELLE

Vu la loi N° 91-647 du 10 Juillet 1991 et le décret n° 91-1266 du 19 Décembre 1991,
Statuant le 28/08/2001 sur la demande présentée le 28/06/2001 par :

Monsieur LABORIE André
2 rue de la forge
31650 ORENS

pour obtenir l'aide juridictionnelle dans la procédure suivante : Plainte avec constitution de partie civile (code
procédure : 378)

Contre :
X

devant le Tribunal de grande instance de PARIS (CPC01/388).

Le Bureau d'Aide Juridictionnelle après en avoir délibéré,

Prend en considération les éléments suivants : RMI

CONSTATE :

que le demandeur remplit les conditions fixées par la loi

EN CONSÉQUENCE :

Accorde l'**aide juridictionnelle totale** pour la procédure ci-dessus à compter de la demande et jusqu'à l'acte ci-
après : ordonnance de renvoi.

Dit que le bénéficiaire sera assisté par Maître Sigolene VINSON, 75 RUE DE RENNES 75006 PARIS (N° de
vestiaire : D1608) (Tél : 0145440920), désigné par le Bâtonnier de l'ordre des Avocats de Paris.

LE SECRÉTAIRE

LE PRÉSIDENT



Informations destinées à la CARPA

N° BAJ : 75101 / 1 / 2001/020527

Date décision : 28/08/2001

Type de décision : **Première décision**

Avocat : VINSON Sigolene Paris (Vestiaire D1608)

Provision versée par le client : **Francs**

Type de procédure : **AJ** Code procédure : **378**

Décision : **AJ totale**

Objet : Plainte avec constitution de partie civile

Affaire : Monsieur LABORIE André C/ X N° Rôle : P0111323034